

## Frais du contrat d'assurance vie\*

<b>Nom du contrat</b>	LINXEA ZEN
<b>Nom du distributeur</b>	LINXEA
<b>Type du contrat</b>	Contrat individuel d'assurance vie libellé en euros et/ou en unités de compte
Montant minimal de versement initial	500 euros
Frais d'adhésion à l'association ayant souscrit le contrat	NA
<b>Frais annuels</b>	
<b>Frais de gestion du contrat</b>	
Frais des supports	
Support fonds euros : APICIL EURO GARANTI	0,60%
Support unités de compte	0,60%
Gestion pilotée ou standardisée	NA
<b>Frais de gestion des unités de compte</b>	
1/Gestion libre	
Fonds actions**(moyenne)	1,96%
Dont taux de rétrocessions de commissions***	0,79%
Fonds obligations (moyenne)	1,18%
Dont taux de rétrocessions de commissions***	0,47%
Fonds immobilier****(moyenne)	1,49%
Dont taux de rétrocessions de commissions***	4,40%
Fonds diversifiés (moyenne)	1,93%
Dont taux de rétrocessions de commissions***	0,80%
2/ Gestion pilotée ou standardisée	NA
<b>Autres frais annuels</b>	
frais forfaitaires	NA
<b>Frais ponctuels par opération (taux ou montant maximal)</b>	
Frais sur versement	0%
Frais de changement de mode de gestion (en % ou en € )	NA
Frais d'arbitrage	
proportionnels ou forfaitaires	0%
nombre d'arbitrage gratuits par an	NA
Frais de transfert sortant vers un autre produit	0%
Frais sur les versements de rente	0%
Frais de rachat	0%
<p><b>APICIL Epargne</b> : Société anonyme à directoire et conseil de surveillance, entreprise régie par le Code des assurances au capital de 13 717 446 €, immatriculée au RCS de LYON sous le numéro 440 839 942. Siège social : 38 rue François Peissel 69300 Caluire et Cuire. (06/2022 -ER22/FCR071)</p>	
<p>NA : non applicable  *= le tableau indique les principaux frais du plan constatés au derniers exercice clos. Il peut cependant subsister des frais ne figurant pas dans ce tableau.  **= la catégorie "fonds actions" inclut les ETF et mais exclut les fonds de capital investissement(FCPR,FPCI,FPS) et les titres vifs.  ***= part des frais reversés au profit du distributeur et du gestionnaire du plan au cours du dernier exercice clos.  ****=la catégorie "fonds immobilier" inclut les OPCI, les SCPI et les SCI.</p>	

